

L'UEQ en bref

L'Union étudiante du Québec est une association étudiante nationale qui aura deux ans cette année. Elle regroupe déjà 8 associations officiellement membres, et 17 associations de campus participent à ses caucus. Il s'agit donc de la plus grande association nationale de la province !

L'objectif de nous regrouper au niveau national est simple : concerter les idées des régions et des grands centres, des petites et des grandes universités, pour proposer des solutions sérieuses, recherchées et ambitieuses en terme d'éducation supérieure.

L'avantage de nous asseoir tous et toutes autour d'une même table est de mettre en commun nos ressources et nos idées, et ce, pas seulement en temps de crise. Cela permet aussi de montrer au gouvernement et aux décideurs un front uni, fort de l'enthousiasme de ses membres.

Les divers enjeux sur lesquels l'UEQ travaille sont choisis par les associations membres et pensés pour servir tous les étudiants et étudiantes. Les comités de travail spécifiques, pour leur part, se déroulent en parallèle et travaillent, avec tous les partenaires pertinents ainsi qu'avec les associations locales et membres individuels intéressés, sur des campagnes plus ciblées comme la compensation financière pour les stagiaires en éducation ou le développement durable.

Le résultat ? Une organisation sérieuse, accessible, qui a déjà fait ses preuves, et qui cherche à faire passer son action au niveau supérieur dès l'an prochain, avec l'apport des membres de la CADEUL !


Réalisations de l'UEQ

1) Les 80 M\$ en prêts et bourses

En 2015, le gouvernement fédéral annonce une bonification de 300 M\$ par an du Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE). Cette mesure est financée par l'abolition des crédits d'impôt fédéraux pour études et manuels scolaires. Comme il a son propre programme d'aide financière aux études (AFE), le gouvernement du Québec a exercé son droit de retrait avec pleine compensation financière, ce qui a rapporté environ 80 M\$ sans condition dans les coffres de l'état. Toutefois, rien n'obligeait le gouvernement à investir cette somme, provenant directement de la poche des étudiants et des étudiantes, dans le programme d'AFE.

Quelques personnes mal informées vous diront que l'argent serait probablement allé dans le programme d'AFE sans l'intervention de l'UEQ. Lorsque l'UEQ a rencontré la ministre pour lui faire part de la situation une première fois, elle a mentionné que l'argent pourrait être envoyé dans les infrastructures, en santé ou encore dans le fonds consolidé du Québec. L'UEQ a dû rencontrer les partis de l'opposition pour interpeller la ministre à l'Assemblée nationale du Québec pendant la période de questions pour qu'elle s'engage à retourner l'argent aux étudiants et aux étudiantes. Il fallut ensuite travailler sur différents scénarios avec les fonctionnaires de l'AFE pour cibler là où devait aller l'argent.

Grâce au travail constant effectué au cours des derniers mois par l'UEQ afin de coaliser l'ensemble des acteurs et des actrices autour de nos revendications, la ministre de l'Enseignement supérieur a finalement annoncé, le 15 décembre dernier, que la totalité des 80 M\$ provenant du gouvernement fédéral serait transférée en AFE. Concrètement, les 146 000 étudiantes et étudiants actuellement sous le régime des prêts et bourses verront, en moyenne, leurs bourses augmenter de 462 \$ annuellement grâce à un rattrapage des dépenses admises dans le calcul de l'AFE. De plus, les 11 000 parents-étudiants monoparentaux qui bénéficient de l'AFE recevront un aide supplémentaire de 994 \$, en moyenne, par année sous forme de bourses qui s'ajouteront à la




bonification des dépenses admises. Enfin, une augmentation du seuil d'admissibilité aux prêts pour les étudiants et les étudiantes à temps partiel et une bonification des frais de transport aérien viennent compléter la bonification du régime d'AFE. Il s'agit du plus gros réinvestissement des 15 dernières années dans l'AFE.

2) Santé psychologique

La santé psychologique est actuellement un sujet qui est de plus en plus discuté et documenté au sein des universités. D'ailleurs, plusieurs associations étudiantes ont commencé à dresser un état des lieux sur la question. Dans tous les cas, les conclusions sont plus qu'alarmantes. On retrouve un taux d'idéations suicidaires deux fois plus élevé chez les étudiantes et les étudiants que dans la population générale québécoise en plus de nombreux autres indicateurs de solitude et de détresse psychologique.

Pour faire face à la situation, les associations membres de l'UEQ ont pris les grands moyens en créant un comité de travail spécifique (CTS) sur la santé psychologique. Celui-ci permettra à tous les intervenants pertinents de participer à ses travaux, notamment par l'élaboration d'un questionnaire reconnu par le milieu et les experts en matière de santé psychologique. Bien plus qu'une recension des initiatives et des services en matière de santé psychologique dans les différentes universités québécoises, cette enquête se veut un portrait global de la santé psychologique étudiante à travers le Québec. Cette enquête permettra de venir appuyer les demandes des associations étudiantes qui ont moins de services et de ressources sur leurs campus et de trouver des solutions efficaces et pragmatiques pour améliorer sensiblement la condition étudiante. Elle permettra aussi d'avoir les données qui nous permettront de comprendre à quel niveau il est nécessaire d'agir pour aider les étudiantes et les étudiants québécois et d'avoir une stratégie gouvernementale digne de ce nom pour lutter contre la détresse psychologique étudiante.



3) Violences à caractère sexuel

Depuis les événements qui ont eu lieu lors de la rentrée universitaire de 2016, les associations étudiantes sont particulièrement sensibilisées et mobilisées pour lutter contre les violences à caractère sexuel. De nombreuses initiatives ont d'ailleurs été mises en place sur différents campus. La ministre de l'Enseignement supérieur a elle aussi emboîté le pas en déposant une stratégie d'intervention en août 2017, puis tout récemment un projet de loi pour légiférer sur la question.

Depuis plus d'un an, l'UEQ a mis énormément de pression sur le gouvernement pour qu'il reconnaisse cette problématique. L'UEQ a d'abord participé aux différentes consultations gouvernementales en présentant des mémoires regroupant les demandes de nos membres. Nous avons ensuite rencontré les fonctionnaires responsables de l'élaboration du projet de loi pour leur réitérer les demandes de la communauté étudiante. Enfin, l'UEQ a rencontré la ministre de l'Enseignement supérieur à plusieurs reprises pour s'assurer que la mouture finale du projet de loi réponde aux besoins de la communauté étudiante.

Voici les éléments que l'UEQ a réussi à obtenir dans le projet :

- Un guichet unique dans chaque établissement pour venir en aide aux victimes ;
- Un investissement de 23 M\$ en ressources pour venir en aide aux victimes ;
- L'élaboration d'un code de conduite pour traiter de la question des relations intimes entre professeurs et étudiants ;
- Des formations obligatoires pour les professeurs et le personnel des universités ;
- L'obligation pour chaque université d'adopter une politique sur les violences sexuelles ;
- L'obligation pour les universités de recueillir des données sur le nombre de plaintes reçues et de rendre des comptes au gouvernement.

4) Compensation financière des stages

Les stages obligatoires représentent une période d'études pratiques par laquelle certaines étudiantes et certains étudiants doivent passer pour être déclarés aptes à exercer un emploi au terme de leur cursus universitaire. Cet exercice est souvent un défi majeur par sa nature intensive et sa durée. Cela explique pourquoi un bon nombre de stagiaires doivent abandonner leur emploi afin de pleinement remplir les impératifs de leur stage. Ces étudiants et ces étudiantes doivent donc faire le choix de mettre de côté leur principale source de revenus et d'ainsi compromettre leur santé financière ou de risquer de nuire à leur réussite en essayant de concilier leur travail avec les exigences de leur stage. Depuis sa fondation, il s'agit d'une priorité pour l'UEQ d'obtenir une compensation financière pour les stages étudiants.

En 2016, un CTS a été créé pour soutenir les revendications de la Fédération interuniversitaire des doctorants et des doctorantes en psychologie (FIDEP) qui revendiquaient que l'internat obligatoire pour les doctorants et les doctorantes soit compensé financièrement. Un terrain d'entente a finalement été trouvé avec le gouvernement et a permis la création d'une bourse de 25 000 \$ qui sera remise dans le cadre des internats effectués dans les secteurs public, parapublic et communautaire. Fort de ce succès, un autre CTS de l'UEQ a été créé, cette fois pour la compensation financière du stage de prise en charge finale en enseignement. Depuis, la Campagne de revendications et d'actions interuniversitaire pour les étudiants et les étudiantes d'éducation en stage (CRAIES) évolue à travers un CTS de l'UEQ, ce qui permet aux associations étudiantes d'éducation de partout à travers le Québec d'autogérer leur campagne et d'avoir les ressources nécessaires pour mener à bien leurs activités.

Questions et réponses

Quelle est la cotisation de l'UEQ ?

La cotisation est de 4,56 \$ par session. C'est un montant très raisonnable qui a été établi par les associations étudiantes de manière à ce que l'UEQ puisse remplir l'ensemble de ses mandats. Les associations étudiantes comme l'AVEQ et l'ASSÉ qui ont une cotisation plus faible ont de graves problèmes organisationnels reliés à leur manque de fonds. Il s'agit donc ici de se donner les moyens de nos ambitions et d'avoir une organisation forte, capable de faire avancer concrètement la condition étudiante.

Pourquoi la cotisation est-elle indexée automatiquement plutôt que de redemander aux étudiantes et aux étudiants pour l'augmenter ?

L'UEQ est transparente : l'indexation est précisée dans la question référendaire. L'indexation n'augmente pas les moyens de l'UEQ, mais permet simplement de les maintenir dans le temps. Cela nous permet de nous assurer de toujours avoir les mêmes ressources au fil des années sans abandonner de projets qui ne pourraient pas suivre la croissance des dépenses de l'organisation.

Est-ce que la cotisation est remboursable ?

Absolument, si jamais vous n'êtes pas satisfaites ou satisfaits du travail de l'UEQ, la cotisation est remboursable sous les mêmes modalités que la cotisation CADEUL. Il est certes obligatoire de renoncer à son membership CADEUL pour renoncer à son membership UEQ, mais ce sont les mêmes conditions pour les cotisations dédiées à CHYZ et IMPACT CAMPUS. Nous avons évidemment dû nous soumettre aux réalités administratives de la CADEUL et de l'UL.

Vrai ou faux : Une grosse partie du budget de l'UEQ sert à payer des salaires et non des services aux membres?

C'est faux. D'ailleurs le détail de notre budget se trouve dans l'onglet "transparence" de notre site web. C'est seulement 36 % de notre budget qui va en salaires, ce qui est très faible pour une organisation. De toute manière, ces salaires ne servent pas à couvrir des frais administratifs, mais à faire des recherches, de la représentation politique et de la mobilisation sur nos dossiers. Ça revient donc directement en services aux étudiants et aux étudiantes.

Les membres du comité de coordination de l'UEQ devraient être bénévoles et non recevoir un salaire?

Les membres du comité de coordination sont compensés et compensées financièrement au salaire minimum 40h/semaine, alors qu'ils en travaillent entre 70 et 80 heures. La logique derrière la compensation financière du comité de coordination est que vos représentantes et vos représentants puissent se concentrer à temps plein sur la défense de vos intérêts. Il est également important de s'assurer que chaque étudiant ou chaque étudiante qui veut s'impliquer au national puisse le faire, peu importe sa condition économique.

Vrai ou faux : La structure de l'UEQ n'est pas démocratique et est verticale?

C'est faux. Toutes les décisions politiques de l'UEQ sont prises en caucus où chaque association membre est représentée équitablement. Les mandats nous sont donc donnés directement par les associations étudiantes et n'émanent ni du conseil d'administration, ni du comité de coordination.

Vrai ou faux : Il existe de nombreuses instances à l'UEQ qui favorisent la bureaucratie?

Faux. Il existe trois instances décisionnelles à l'UEQ. Il y a l'Assemblée générale annuelle qui est l'instance suprême de l'organisation. Elle décide des orientations annuelles et élit le comité de coordination. Il y a le Caucus des associations, l'instance politique principale qui assure le suivi des orientations

annuelles et vote des positions politiques. Finalement, il y a le Conseil d'administration qui fait le suivi des orientations sur un point de vue financier et administratif. Il existe aussi des sous-comités pour faire le suivi de l'avancement des dossiers entre les instances.

Vrai ou faux : L'UEQ n'est pas transparente?

C'est faux, tous les documents de l'UEQ adoptés par le caucus sont accessibles en ligne, y compris les résolutions des procès-verbaux. Les procès-verbaux complets de l'UEQ ne sont pas en accès libre pour des raisons stratégiques, selon sa politique de diffusion et d'accès à l'information, mais tous les membres ont la capacité d'aller voir leur association étudiante de campus pour les consulter.

Vrai ou faux : L'UEQ va nuire à l'indépendance de la CADEUL?

C'est faux, la CADEUL conservera sa souveraineté locale si elle s'affilie à l'UEQ. Elle demeurera toujours libre de travailler sur les dossiers qui sont importants pour ses membres en marge des instances de l'UEQ. Voter OUI ne fait qu'ajouter une opportunité supplémentaire pour mettre de l'avant les priorités des étudiantes et des étudiants de la ville de Québec.

L'UEQ, ça nous apporte quoi concrètement ?

Beaucoup de choses. Par exemple, nous avons obtenu une bonification de 80 M\$ en prêts et bourses pour les étudiants et les étudiantes l'année dernière. Concrètement, chaque prestataire recevra 462 \$ de plus par année et les chefs de famille monoparentale recevront 1 456 \$ de plus par année. Petit calcul : quelqu'un qui reçoit de l'AFE et qui fait un baccalauréat de trois ans paiera un total de 27,36\$ à l'UEQ. Il aura grâce à l'action de l'organisation obtenu 1 350 \$ de plus! Pas en prêts, en bourses !

Pour ceux et celles qui ne touchent pas de prêts et bourses?

L'UEQ travaille aussi sur la compensation financière des stages, la lutte contre les violences à caractère sexuel sur les campus tout en préservant les activités d'intégration et la prévention d'une hausse des droits de scolarité pour ne nommer que ceux-là. Ce sont donc tous les étudiants et toutes les étudiantes qui gagnent à être membres de l'UEQ.

Est-ce que l'UEQ peut nous amener en grève ?

Non, l'UEQ ne possède pas le pouvoir de déclencher une grève. Elle peut, si ses membres le souhaitent, faire la promotion de ce moyen de mobilisation, mais jamais elle ne pourra contraindre ses associations étudiantes. Ce sont les associations départementales et/ou facultaires qui détiennent ce pouvoir, pas les associations nationales. Au final, l'UEQ sera toujours redevable de la volonté de ses membres.

L'UEQ se mobilise t'elle moins sur des enjeux sociaux ?

Les associations membres de l'UEQ ont décidé de travailler prioritairement sur les enjeux qui touchent directement la condition étudiante. Ceci dit, l'UEQ travaille aussi sur une foule d'enjeux sociaux. Par exemple, l'avancement de la cause LGBTQ+, les paradis fiscaux, l'accès aux études supérieures pour les populations aux besoins particuliers, le salaire minimum à 15\$/heure, les parents-étudiants, la jeunesse, les normes du travail, etc.

Pourquoi payer pour une structure permanente quand on peut se mobiliser ponctuellement pour des luttes ?

C'est une belle utopie que de penser que les associations étudiantes peuvent se rassembler rapidement et efficacement sans structure mise en place au préalable. La structure permanente permet non seulement de maintenir les canaux de communications actifs entre les différentes associations étudiantes, mais également de développer du discours pour mettre de l'avant les enjeux étudiants et préparer du discours défensif pour réagir si jamais on tente de s'en prendre aux déterminants de la condition étudiante.